

PREMIER DEGRE

Cfdt:

FEP

Les concours du certificat d'aptitude au professorat des écoles.

Rentrée 2018

Six concours peuvent être organisés, pour des profils différents :

- Le **concours externe** d'accès au certificat d'aptitude au professorat des écoles s'adresse aux étudiants inscrits en master 1 ou master 2 ainsi qu'aux personnes qui remplissent les conditions pour s'inscrire en deuxième année de Master et celles qui détiennent déjà un diplôme de master (ou un équivalent).
- Le **concours externe spécial** d'accès au certificat d'aptitude au professorat des écoles s'adresse aux mêmes personnes que le concours externe. Sa particularité est d'avoir deux épreuves supplémentaires portant chacune sur une langue régionale.
- Le **troisième concours** d'accès au certificat d'aptitude au professorat des écoles est accessible à tous ceux qui ont au moins 5 ans d'expériences professionnelles dans le secteur privé, sans condition de diplôme.

- Le **second concours interne** d'accès au certificat d'aptitude au professorat des écoles concerne certaines personnes qui peuvent justifier de 3 années de services dont une année au minimum dans un ou plusieurs établissements sous contrat et qui détiennent une licence (ou équivalent)
- Le **second concours interne spécial** d'accès au certificat d'aptitude au professorat des écoles s'adresse aux mêmes personnes que le second concours interne. Sa particularité est d'avoir deux épreuves supplémentaires portant chacune sur une langue régionale.
- Le **premier concours interne** pour l'accès à titre définitif à l'échelle de rémunération de professeur des écoles est réservé aux instituteurs en contrat définitif qui justifient de trois années de services effectifs.